



## 1.1.5 Conditions de vie sexospécifiques

---

En Allemagne, l'égalité des sexes **en droit** ne se traduit **pas dans les faits** :

- Revenus (écart des rémunérations entre hommes et femmes) : en 2019, la rémunération horaire moyenne des femmes était inférieure de 19 % à celle des hommes ;
- Inégalités de répartition du travail du *care* (rémunéré ou non) ;
- Risque de pauvreté lié à la monoparentalité : 2,2 millions de femmes sont parents isolés, contre 407 000 hommes ;
- Violences, notamment sexuelles et domestiques : 80 % de femmes/filles victimes, contre 20 % d'hommes/de garçons. Les actes de violence envers les personnes LGBTIQ+ ont doublé depuis 2013 ;
- Conditions de vie précaires, fait de vivre à la rue ou en hébergement temporaire : les filles/jeunes femmes sont aussi voire plus souvent concernées que les garçons/jeunes hommes.